ABM COMPANY
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 €uros
Siège social : 98 Rue Bossuet
69006 LYON
953 048 865 RCS LYON

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 AOUT 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente Août au siège social,

Monsieur Medhi BERREHAIL, propriétaire de la totalité des 500 actions de 1 € composant le capital social de la Société ABM COMPANY,
Associé unique et Président de ladite société,

I - <u>APPELEE A DELIBERER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT</u> :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

II - <u>A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES</u> :

<u>PREMIERE DECISION</u>

L'associée unique décide de transférer le siège social du 98 Rue Bossuet – 69006 LYON au 38 Rue de Metz – 92000 NANTERRE à compter de ce jour et décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts, lequel sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

" ARTICLE 4 – Siège social

Le siège social est fixé : 38 Rue de Metz – 92000 NANTERRE »

Le reste de l'article reste inchangé.

<u>DEUXIEME DECISION</u>

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président associé.

Medhi BERREHAIL
Président Associé

Medhi BERREHAIL

Certified by yousign